

Dossier pétition

Pour un modèle genevois  
concerté, innovant et  
responsable de réduction  
des risques

Collectif « Le Cri des Grottes »

À L'ATTENTION DU GRAND CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE ET  
CANTON DE GENÈVE

Date de publication de la pétition : 19 mai 2026

Date de dépôt au Grand Conseil : 23 juin 2026

Nombre de signatures en papier : **1833**

Nombre de signatures en ligne (à titre informatif) : 538

Genève, 23 juin 2026

Mesdames et Messieurs,

Nous vous prions de trouver dans ce dossier joint la pétition « Pour un modèle genevois concerté, innovant et responsable de réduction des risques » du Collectif Le Cri des Grottes.

### **Message central**

La politique de réduction des risques est indispensable. Cependant, sa mise en œuvre actuelle a atteint ses limites. Il n'est ni juste ni durable que le quartier des Grottes en supporte seul les conséquences. Le projet de relocalisation du Quai 9, lancé sans étude d'impact, doit être suspendu afin de permettre une véritable concertation avant tout engagement à long terme.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Ines Hofmann

Pour le collectif « Le Cri des Grottes »

[contact@lecridesgrottes.ch](mailto:contact@lecridesgrottes.ch)

[www.lecridesgrottes.ch](http://www.lecridesgrottes.ch)

## Identité et domicile de la personne responsable

Ines Hofmann

1201 Genève

[contact@lecridesgrottes.ch](mailto:contact@lecridesgrottes.ch)

<https://lecridesgrottes.ch/>

## Confidentialité des signatures

Mention légale présente : « Données personnelles transmises aux seules autorités compétentes (art. 6 LPétition) »

## Soutien d'associations/fondations constituées

- APE des Grottes
- APE Cropettes-Beaulieu
- Association des Amis des Grottes
- Forum des Quartiers
- Fondation Carrefour-Rue & Coulou

# Les revendications de la pétition

1. Un moratoire immédiat sur toute implantation définitive au 3, rue de Montbrillant tant qu'une concertation complète n'aura pas eu lieu.
2. Une étude d'impact indépendante portant notamment sur la sécurité, la santé publique, la qualité de vie, l'impact économique et touristique, les conséquences urbanistiques et les effets sur les écoles, familles et commerces.
3. Une concertation publique transparente avec les habitant·e·x·s, les commerçant·e·x·s, les usager·ère·x·s, les professionnel·le·x·s de la santé, les associations et acteur·ice·x·s du quartier.
4. L'étude de modèles alternatifs, notamment des dispositifs décentralisés et des solutions innovantes appliquées dans d'autres cantons ou villes européennes.
5. Un renforcement immédiat des mesures sociosanitaires existantes.

## Sommaire

1. Résumé exécutif .....	7
2. Position du collectif .....	8
3. Contexte et état des lieux.....	9
4. Pourquoi le site de Montbrillant pose-t-il problème ? .....	11
5. Analyse des risques et impacts potentiels .....	15
6. Failles de méthode et déficit démocratique .....	18
7. Demande d'étude d'impact indépendante.....	19
8. Scénarios alternatifs et stratégie cantonale .....	20
9. Mesures immédiates proposées .....	21
10. Revendications du collectif.....	22
11. Conclusion et appel aux autorités.....	23
12. Annexes .....	24

# 1. Résumé exécutif

Le présent dossier expose les raisons pour lesquelles le collectif « Le Cri des Grottes » demande un moratoire sur le projet de relocalisation de Quai 9 au 3–5 rue de Montbrillant. Ce texte ne remet pas en cause la politique de réduction des risques ni les dispositifs destinés aux personnes qui en bénéficient. Il exprime une opposition à une implantation précise, dans un périmètre déjà fortement sollicité, décidée sans garanties suffisantes pour le quartier.

Le 2 avril 2026, l'État de Genève a annoncé la relocalisation de Quai 9 à la rue de Montbrillant. Le projet est présenté comme une réponse aux besoins sanitaires et sociaux actuels, avec une échéance annoncée d'ici fin 2030. Cette annonce intervient dans un quartier dense, déjà marqué par la proximité de la gare, par des flux importants, par des dispositifs sociaux existants et par une présence visible de consommation et de trafic de drogue dans l'espace public.

Le collectif considère que la décision, telle qu'elle est actuellement présentée, n'apporte pas de garanties suffisantes sur les conséquences concrètes pour les habitant·e·x·s, les commerçant·e·x·s, les écoles, les associations et les usager·e·x·s du quartier. Avant toute décision définitive, une étude d'impact indépendante doit examiner les dimensions sanitaires, sécuritaires, sociales, économiques, urbanistiques et de mobilité.

## Demandes principales

- Un moratoire immédiat sur toute implantation définitive au 3, rue de Montbrillant tant qu'une concertation complète n'aura pas eu lieu.
- Une étude d'impact indépendante portant notamment sur la sécurité, la santé publique, la qualité de vie, l'impact économique et touristique, les conséquences urbanistiques et les effets sur les écoles, familles et commerces.
- Une concertation publique transparente avec les habitant·e·x·s, les commerçant·e·x·s, les usager·e·x·s, les professionnel·le·s de la santé, les associations et acteur·ice·x·s du quartier.
- L'étude de modèles alternatifs, notamment des dispositifs décentralisés et des solutions innovantes appliquées dans d'autres cantons ou villes européennes.
- Un renforcement immédiat des mesures sociosanitaires existantes

## 2. Position du collectif

Le Cri des Grottes défend une position claire : la solidarité envers les personnes concernées par les addictions exige une politique publique à la fois humaine, concertée et responsable. Elle ne peut se construire sans méthode, sans évaluation ni sans une répartition équitable des responsabilités sur le territoire. Les dispositifs de réduction des risques doivent garantir des conditions d'accueil dignes et un accompagnement de qualité, tout en préservant la qualité de vie des habitant·e·x·s ainsi que l'équilibre du quartier.

Le collectif s'oppose à l'implantation du nouveau Quai 9 à Montbrillant parce que cette localisation renforce une concentration déjà problématique. Il demande que le canton assume une réflexion plus large : la prise en charge des addictions relève d'un enjeu cantonal, pas d'un fardeau à faire porter à quelques rues autour de la gare.

- Oui à une politique sanitaire concertée, innovante et responsable.
- Non à une implantation décidée sans concertation ni étude d'impact indépendante.
- Non à la concentration des nuisances dans le seul quartier des Grottes.
- Oui à une stratégie cantonale distribuée, transparente et évaluée.

### 3. Contexte et état des lieux

Le quartier des Grottes est un quartier vivant, populaire, familial, mixte et central. Sa proximité immédiate avec la gare Cornavin en fait un lieu de passage intense, mais aussi un espace de pression permanente. Les habitant·e·x·s y côtoient des flux de voyageur·e·x·s, des activités commerciales, des services publics, des structures sociales, des lieux d'accueil et des phénomènes de consommation ou de deal visibles.

Depuis la sortie de la crise du Covid-19, les habitant·e·x·s constatent une dégradation progressive de la situation. Alors que Quai 9 constituait initialement un dispositif permettant une meilleure régulation des usages et des flux, la situation dépasse aujourd'hui le cadre de la structure, avec des regroupements aux abords du site ainsi que dans plusieurs espaces publics, notamment la place des Grottes.

Ces évolutions s'accompagnent de situations de grande précarité, de tensions voire de violence, ainsi que de problématiques sanitaires. Des occupations de lieux inadaptés – tels que des garages, des cours d'immeubles ou des parcs – sont également observées, témoignant d'un manque de solutions suffisantes en matière d'hébergement, de repos et d'accès aux services sanitaires de base.

Les chiffres officiels disponibles montrent que la problématique n'est pas marginale. Des documents parlementaires genevois mentionnent 43 337 passages en salle de consommation de Quai 9 en 2025 à la date du rapport cité, avec des modes de consommation majoritairement liés à l'inhalation. D'autres éléments parlementaires font état de besoins importants autour du *drug checking*, de l'hébergement d'urgence et de la prise en charge sociale.

Ces chiffres démontrent l'importance du dispositif, mais ils montrent aussi que l'impact territorial d'une telle structure doit être examiné sérieusement. Plus la fréquentation est élevée, plus la question de l'intégration urbaine devient essentielle.

De plus, les pratiques de consommation de drogues ont profondément évolué au cours de la dernière décennie, notamment avec la diffusion du crack. D'autres évolutions pourraient encore transformer la situation dans les années à venir, en particulier si les opioïdes de synthèse, comme le fentanyl, devaient se répandre. Ces mutations mettent les dispositifs existants à rude épreuve et font émerger de nouveaux enjeux sanitaires, sociaux et sécuritaires. Enfin, l'augmentation de la précarité dans le canton contribue à accentuer ces difficultés et souligne la nécessité d'adapter les politiques publiques à cette nouvelle réalité.

Ces évolutions ont un impact important sur le quartier et entraînent une série de dégradations de la qualité de vie (voir annexes). Elles affectent tout particulièrement les enfants. Les parents ne considèrent plus le quartier comme suffisamment sûr pour leur

permettre de s’y déplacer librement. Malgré leur fort attachement à la vie collective et associative du quartier, de nombreuses familles choisissent de le quitter. Ces transformations soulèvent des questions essentielles concernant l’appropriation de l’espace public, notamment la possibilité de circuler librement et d’accéder aux espaces communs.

Élément	Constat	Enjeu pour le quartier
Fréquentation	Des dizaines de milliers de passages annuels ou infra-annuels selon les documents publics	Anticiper les flux et leurs effets sur l'espace public
Localisation	Périmètre gare/Grottes déjà dense	Éviter une concentration supplémentaire
Santé publique	Besoin réel d'accompagnement et de réduction des risques	Maintenir l'aide sans dégrader la cohabitation
Vie locale	Habitant·e·x·s, commerces, écoles et associations exposés au quotidien	Garantir sécurité, propreté et tranquillité

## 4. Pourquoi le site de Montbrillant pose-t-il problème ?

Le choix du 3–5 rue de Montbrillant n'est pas neutre. Il s'inscrit dans un périmètre déjà sensible, à proximité de la gare, d'habitations, de commerces, d'écoles et d'espaces fréquentés quotidiennement par des familles, des enfants, des travailleur·euse·x·s et des personnes âgées. Nous craignons que ce déménagement et l'agrandissement « trois fois plus grand » contribuent à détériorer encore un contexte déjà difficile et de plus en plus difficile à maîtriser.

L'enjeu ne tient pas seulement à la faible distance qui sépare le site actuel du lieu de relocalisation. Même si le déplacement annoncé ne représente que quelques centaines de mètres, ses effets peuvent être considérables à l'échelle locale : une rue, un immeuble, un trottoir ou un îlot urbain peuvent voir leur fonctionnement et leurs usages profondément modifiés par les flux générés autour d'une structure de cette nature.

### 4.1 Concentration territoriale

Le risque principal est la création ou le renforcement d'un point de fixation. Lorsque plusieurs dispositifs, flux et phénomènes se concentrent dans un même espace, les nuisances ne s'additionnent pas seulement : elles peuvent se renforcer mutuellement. Quai 9 ne prend en charge qu'une partie du parcours des personnes qui y recourent. Autour de ce type de dispositif se déploient en effet des situations liées aux usages de drogues et à la grande précarité : deal, situations de détresse sociale et sanitaire, enjeux de salubrité dans l'espace public, prostitution, ainsi que des épisodes de tensions ou de violences.

La concentration de ces réalités dans un périmètre restreint exerce une forte pression sur l'environnement immédiat. Elle peut affecter les usages du quartier et, plus largement, poser des questions en termes de dignité, tant pour les personnes concernées que pour les habitant·e·x·s du secteur, en rendant plus difficile l'accès à des conditions de vie et d'accompagnement apaisées.

Le collectif demande en conséquence que l'analyse ne se limite pas au seul bâtiment, mais qu'elle porte sur l'ensemble du périmètre concerné. Elle doit intégrer non seulement les enjeux liés à la consommation de drogues et à la réduction des risques, mais aussi l'ensemble des dimensions sociales, sanitaires et urbaines qui y sont associées. Le quartier des Grottes est stigmatisé, associé aux politiques de drogues. Cette réalité a de fortes conséquences sur l'ensemble du quartier.

## 4.2 Cohabitation urbaine

La cohabitation ne se décrète pas. Elle se construit avec des moyens, des règles, une présence de terrain, des procédures de suivi et une capacité d'adaptation. Sans garanties précises, l'implantation peut aggraver les tensions entre usager·e·x·s de drogues, riverain·e·x·s, passant·e·x·s, commerçant·e·x·s et services publics.

En l'occurrence, le site de Montbrillant présente des caractéristiques très différentes de l'emplacement actuel. Il s'inscrit au cœur d'un tissu urbain dense, mêlant logements, commerces et activités de proximité. Il se situe à proximité immédiate de l'école et du parc des Cropettes, déjà soumis à de fortes pressions d'usage. L'implantation du nouveau site risque de dégrader encore davantage l'accès des enfants à l'espace public, en particulier au parc, dont certains équipements, notamment les aires de jeux, sont déjà largement délaissés par les familles. Elle pourrait également compromettre la possibilité, pour les élèves de l'école des Cropettes, de se déplacer sereinement et de s'approprier les espaces publics situés aux abords de leur établissement.

Le futur équipement se trouverait en outre sur le trajet quotidien d'une partie des élèves du cycle d'orientation de Montbrillant, notamment ceux qui rejoignent l'école en train depuis les communes du Mandement. Les conséquences de cette implantation dépasseraient ainsi le seul voisinage immédiat et concerneraient les déplacements quotidiens de nombreux jeunes. Le nouveau site se situerait également à proximité immédiate de l'EMS Fort-Barreau. Cette implantation pourrait affecter les usages de l'espace public par les résident·e·x·s.

De surcroît, contrairement au site actuel, ce secteur ne dispose pas d'espaces publics suffisamment vastes pour absorber ou répartir les flux de fréquentation. Ces différences soulèvent des interrogations importantes quant aux effets de cette implantation sur la qualité de vie du quartier, les usages de l'espace public et la sécurité des enfants et des familles.

## 4.3 Travaux de la gare Cornavin

D'importants travaux de transformation de la gare Cornavin sont prévus sur une période d'environ vingt ans. Selon les dernières informations communiquées à la population, les travaux débuteront en 2030 du côté Jura de la gare (séance publique \*Réaménagement des espaces publics et des mobilités du secteur de Cornavin\* (26 mai, Université Ouvrière de Genève, quartier des Grottes). Cette première phase affectera directement la rue de Montbrillant, entre le carrefour du Passage des Alpes et la rue de la Servette, soit précisément le secteur envisagé pour l'implantation du futur Quai 9.

Les nuisances attendues sont particulièrement importantes. À titre d'exemple, l'hôtel Montbrillant (rue de Montbrillant 2) a annoncé la fermeture complète de son établissement pour une durée minimale de sept ans en raison des impacts du chantier. Les CFF

indiquent eux-mêmes que « l'impact sur l'hôtel Montbrillant est conséquent sur de nombreuses phases du chantier » et évoquent des « nuisances importantes durant toute la durée du chantier ».

Dans ce contexte, l'implantation d'un nouvel équipement dans ce secteur apparaît particulièrement problématique. Le chantier risque d'enclaver le site pendant plusieurs années, de compliquer fortement son accessibilité et de dégrader les conditions d'accueil des usager·e·x·s. Il existe également un risque de report des usages et des publics vers le reste du quartier, notamment le parc des Cropettes et les abords de l'école, des espaces déjà fortement sollicités.

Extraits de plans en situation, pendant la phase de chantier, documents de travail, source CFF et Hôtel Montbrillant



Plan de la zone concernée par les travaux de la Gare Cornavin

## 5. Analyse des risques et impacts potentiels

### 5.1 Sécurité publique

Le collectif demande que les questions de sécurité soient analysées de manière rigoureuse et objectivée, à partir des réalités observées sur le terrain. Il ne s'agit pas de mettre en cause les personnes concernées par des situations de dépendance, mais de prendre en compte un ensemble de phénomènes pouvant accompagner certains contextes de grande précarité et d'usages de drogues, tels que des tensions dans l'espace public, des situations de conflictualité, la prostitution ou encore des perceptions d'insécurité.

Le collectif propose en conséquence de renforcer une approche concertée de la sécurité, associant les différents acteur·ice·x·s du territoire, afin de développer des mesures de médiation, de présence sociale et d'aménagement de l'espace public adaptées aux réalités locales, plutôt que de se limiter à une lecture uniquement centrée sur le site lui-même. Un dossier sérieux doit apporter des réponses précises à un ensemble de questions opérationnelles et de coordination territoriale.

Il convient notamment d'anticiper les évolutions en matière de besoins d'intervention et d'en préciser les modalités de prise en charge, qu'elles soient sociales, sanitaires, de médiation ou de sécurité. Quelles ressources supplémentaires sont envisagées pour accompagner les transformations du site ? Quel dispositif de présence et d'intervention est prévu, en particulier en soirée et durant la nuit, en combinant les dimensions sociosanitaires, de médiation et de sécurité ? Comment seront traitées les situations de regroupements ou de tensions dans l'espace public ? Enfin, quelle coordination effective sera mise en place entre les différents acteur·ice·x·s concerné·e·x·s – services sociaux et sanitaires, police, voirie, associations et établissements publics – afin d'assurer une réponse cohérente et partagée à l'échelle du quartier ?

### 5.2 Santé publique

La santé publique est au cœur du projet. Les personnes concernées par des consommations problématiques de drogues doivent pouvoir accéder à des soins, à un accompagnement adapté, à des dispositifs de réduction des risques et à des espaces sécurisés. Le collectif reconnaît pleinement ces objectifs de santé publique. Toutefois, leur mise en œuvre ne peut être dissociée de leur insertion dans le territoire. Un dispositif dont l'implantation est insuffisamment préparée ou dont les effets sur le voisinage sont sous-estimés risque de susciter des tensions qui fragilisent, à terme, son fonctionnement et son acceptabilité.

Une évaluation approfondie devrait notamment préciser :

- les raisons ayant conduit au choix de ce site plutôt que d'autres localisations ;
- les mesures prévues pour assurer une bonne intégration dans le quartier ;
- les modalités de suivi des impacts sanitaires et sociaux après l'ouverture ;
- les mécanismes permettant d'adapter le dispositif en fonction des effets observés.

### 5.3 Impact social

Le quartier des Grottes ne peut être considéré uniquement comme un espace fonctionnel à proximité de la gare. C'est un quartier d'habitation familial, de vie associative, de commerces et d'équipements publics. Les habitant·e·x·s doivent pouvoir circuler, accompagner leurs enfants, recevoir des proches et profiter des espaces publics dans des conditions de tranquillité compatibles avec la qualité de vie du quartier.

L'analyse devrait ainsi documenter les effets potentiels du projet sur les usages quotidiens du quartier : évolution des pratiques de l'espace public, cohabitation entre les différents publics, perception des riverain·e·x·s, impacts sur les familles, les personnes âgées, les établissements scolaires et les autres équipements de proximité. Une attention particulière devrait être portée aux effets cumulés avec les importants chantiers prévus autour de la gare Cornavin.

### 5.4 Impact économique

Le quartier repose sur un tissu dense de commerces de proximité, de cafés, de restaurants, d'ateliers et de services qui contribuent à son attractivité et à sa vitalité. Toute modification importante des usages de l'espace public est susceptible d'avoir des conséquences sur leur activité.

L'étude d'impact devrait évaluer les effets potentiels sur la fréquentation des commerces, les coûts supplémentaires liés au nettoyage, à la sécurité ou aux dégradations éventuelles, ainsi que les conséquences des travaux de la gare sur l'accessibilité des établissements. Une attention particulière devrait être portée aux effets cumulés du chantier de Cornavin et de l'implantation du nouvel équipement sur l'économie locale.

### 5.5 Urbanisme, mobilité et espace public

L'implantation d'un équipement accueillant un nombre important d'usager·ère·x·s doit être évaluée dans une perspective d'aménagement urbain. Le site se situe dans un secteur déjà soumis à de fortes contraintes de circulation, de fréquentation et de transformation liées au réaménagement de la gare Cornavin.

Une étude d'impact devrait notamment analyser les flux piétons et cyclistes, les accès aux transports publics, les zones d'attente, la gestion des déchets, les nuisances sonores,

l'occupation de l'espace public ainsi que les interactions avec les autres usages du quartier. Cette analyse devrait également intégrer les effets des travaux de longue durée de la gare afin d'apprécier les impacts cumulés sur le fonctionnement du secteur.

## 5.6 Droits des enfants

Le quartier des Grottes accueille plusieurs équipements fréquentés quotidiennement par des enfants et des familles, notamment le parc des Cropettes, des établissements scolaires et des lieux d'accueil de l'enfance. Toute décision d'aménagement susceptible de modifier durablement leur environnement doit donc être examinée à l'aune de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, ratifiée par la Suisse en 1997.

La Convention rappelle que l'intérêt supérieur de l'enfant doit constituer une considération primordiale dans toutes les décisions publiques qui affectent leur cadre de vie. Cette exigence s'applique notamment aux politiques d'aménagement du territoire, de mobilité, de sécurité, de santé publique et de gestion des espaces publics. Le Comité des droits de l'enfant souligne également que les enfants doivent pouvoir bénéficier d'un environnement leur permettant de jouer, de se déplacer et d'accéder aux espaces publics en sécurité, à proximité de leur domicile.

Dans ce contexte, le projet doit faire l'objet d'une évaluation spécifique de ses effets sur les droits et le bien-être des enfants. Cette analyse devrait notamment répondre aux questions suivantes : quels impacts le projet aura-t-il sur les déplacements quotidiens des enfants entre leur domicile, l'école, le parc des Cropettes et les autres équipements du quartier ? Comment sera garanti un accès sûr aux espaces de jeu et de loisirs pendant les différentes phases du projet, y compris durant les travaux de la gare Cornavin ? Quelles mesures permettront de préserver des espaces publics adaptés aux usages des enfants et des familles ? Une évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant a-t-elle été réalisée, conformément aux engagements internationaux de la Suisse ?

Au regard de la durée exceptionnelle des travaux de la gare Cornavin, de la concentration d'équipements accueillant des enfants dans le secteur et des transformations majeures attendues de l'espace public, cette dimension ne peut être considérée comme secondaire. Elle constitue un élément essentiel de l'appréciation de l'intérêt général et de la qualité du projet.

## 6. Failles de méthode et déficit démocratique

Lorsqu'une décision est susceptible d'avoir des conséquences aussi importantes sur la vie d'un quartier, sa méthode d'élaboration et de décision est déterminante. Les habitant·e·x·s ne peuvent être mis devant un fait accompli. La concertation ne doit pas se limiter à l'explication d'une décision déjà arrêtée ; elle doit au contraire permettre une réelle capacité d'influence sur les choix retenus. Le collectif demande en conséquence la mise en place d'une procédure pleinement transparente. Celle-ci devrait inclure la publication des différentes hypothèses étudiées, la justification du choix du site retenu, la présentation des alternatives écartées, ainsi qu'un calendrier clair du projet. Elle suppose également l'organisation de réunions publiques, des réponses écrites aux questions posées par les habitant·e·x·s, un suivi indépendant de la mise en œuvre, ainsi qu'un engagement explicite des autorités à adapter le dispositif en fonction des effets constatés. Enfin, elle doit s'inscrire dans une politique publique responsable, pensée à l'échelle du canton et répartie de manière équitable entre les territoires, dans un souci de justice sociale et spatiale.

### Principe démocratique

Une décision publique acceptable doit être compréhensible, documentée, concertée et réversible si ses effets se révèlent contraires aux objectifs annoncés.

## 7. Demande d'étude d'impact indépendante

L'étude d'impact demandée doit être indépendante, publique et préalable. Elle ne doit pas se limiter à une justification du projet déjà choisi. Elle doit comparer plusieurs scénarios et mesurer les effets directs et indirects sur le quartier.

Domaine	Questions à traiter
Sécurité	Évolution prévisible des interventions, gestion du deal, présence de terrain, horaires sensibles
Santé	Accès aux soins, continuité du suivi, réduction des risques, orientation vers traitement et hébergement
Urbanisme	Flux, trottoirs, nuisances, propreté, articulation avec la gare et les commerces
Économie	Effets sur commerces, attractivité, charges supplémentaires, assurances, nettoyage
Social	Acceptabilité, qualité de vie, protection des publics vulnérables (personnes âgées, enfants), impact sur familles et écoles
Gouvernance	Indicateurs, calendrier, comité de suivi, mesures correctrices et clause de réexamen

L'étude doit aussi fixer des indicateurs mesurables : nombre d'interventions, plaintes, situations de violence, déchets liés à la consommation, occupation de l'espace public, fréquentation du dispositif, satisfaction des riverains, effets sur les commerces et résultats sanitaires.

## 8. Scénarios alternatifs et stratégie cantonale

Le collectif demande l'étude de scénarios alternatifs. Le débat ne doit pas être réduit à une alternative binaire entre Montbrillant ou absence de prise en charge. D'autres organisations territoriales sont possibles.

### 8.1 Scénario A : maintien avec renforcement du site actuel

Ce scénario consisterait à renforcer temporairement le dispositif existant tout en améliorant les moyens de terrain, la propreté, la sécurité et le suivi sanitaire, le temps de mener une véritable étude cantonale.

### 8.2 Scénario B : implantation décentralisée

Ce scénario répartit les réponses sur plusieurs lieux de taille plus modeste, afin d'éviter la concentration dans un seul quartier. Il nécessite une coordination cantonale forte, mais permettrait de partager les responsabilités entre territoires.

### 8.3 Scénario C : dispositif hybride

Un dispositif hybride pourrait combiner une structure fixe, des équipes mobiles, du *drug checking*, des maraudes renforcées, des places d'hébergement et des lieux d'accueil à bas seuil répartis. Cette approche permettrait de mieux répondre aux besoins tout en réduisant les points de fixation.

L'évaluation de ces scénarios doit s'inscrire dans une ambition de politique innovante. Les références à Zurich, Amsterdam, Vancouver ou au Portugal sont reconnues internationalement comme des sources d'inspiration en la matière. Elles rappellent la nécessité d'une mise à jour du modèle genevois. Celui-ci avait fait figure de pionnier au moment de sa mise en œuvre. Il s'agit aujourd'hui de renouer avec cette ambition.

## 9. Mesures immédiates proposées

Le moratoire ne signifie pas l'inaction. Au contraire, il doit s'accompagner de mesures immédiates pour éviter que la situation se dégrade pendant la période d'évaluation.

- Renforcer les maraudes et la présence sociosanitaire autour de la gare et des Grottes.
- Augmenter les capacités d'hébergement d'urgence afin de réduire l'errance et les situations de rupture.
- Développer le *drug checking* et l'orientation vers les soins, notamment face aux produits à haut risque.
- Mettre en place une cellule de réponse rapide réunissant police, professionnel·le·x·s de la santé, voirie, associations, commerçant·e·x·s et représentants des habitant·e·x·s.
- Garantir un nettoyage renforcé et une prise en charge rapide du matériel abandonné.
- Créer un canal de signalement simple pour les habitant·e·x·s et commerçant·e·x·s, avec retour sur les mesures prises.
- Publier un tableau de bord trimestriel sur la situation du quartier.

## 10. Revendications du collectif

1. Un moratoire immédiat sur toute implantation définitive au 3, rue de Montbrillant tant qu'une concertation complète n'aura pas eu lieu.
2. Une étude d'impact indépendante portant notamment sur la sécurité, la santé publique, la qualité de vie, l'impact économique et touristique, les conséquences urbanistiques et les effets sur les écoles, familles et commerces.
3. Une concertation publique transparente avec les habitant·e·x·s, les commerçant·e·x·s, les usager·ère·x·s, les professionnel·le·x·s de la santé, les associations et acteur·ice·x·s du quartier.
4. L'étude de modèles alternatifs, notamment des dispositifs décentralisés et des solutions innovantes appliquées dans d'autres cantons ou villes européennes.
5. Un renforcement immédiat des mesures sociosanitaires existantes.
6. La création d'un comité de suivi indépendant, associant les autorités, les ice·x·s concerné·e·x·s et les associations représentatives du quartier.
7. Un engagement clair du Canton à ne pas concentrer de nouveaux dispositifs ou équipements dans le quartier sans compensation, garanties et évaluation.

## 11. Conclusion et appel aux autorités

Le Cri des Grottes appelle les autorités cantonales à suspendre le projet de relocalisation de Quai 9 à Montbrillant et à engager une démarche complète, indépendante et transparente. Il ne s'agit pas de nier la réalité des problèmes liés aux addictions, mais de contester une réponse territoriale déséquilibrée qui accentue la concentration des difficultés dans un même secteur.

Une politique publique responsable doit tenir ensemble trois exigences : protéger la santé des personnes dépendantes, préserver la qualité de vie des habitant·e·x·s et organiser équitablement les charges sur l'ensemble du territoire. Aucune de ces exigences ne doit être sacrifiée.

Le quartier des Grottes demande à être entendu. Il demande des faits, des garanties, des alternatives et une véritable concertation. Ce dossier constitue une base de discussion pour obtenir un moratoire et ouvrir une réflexion plus juste, plus transparente et plus durable.

## 12. Annexes

### 12.1 Sources indicatives

Les sources ci-dessous sont indiquées pour permettre la vérification des éléments généraux. Les chiffres et références devront être complétés avec les documents officiels définitifs transmis par les autorités.

État de Genève, « Relocalisation de Quai 9 à Montbrillant », communiqué du 2 avril 2026.

Grand Conseil de Genève, PL 13727-A, document parlementaire du 22 avril 2026.

Grand Conseil de Genève, M 2877-C/M 2948-A/R 1046-A, document du 4 novembre 2025.

RTS, « Le Quai 9 déménage à Montbrillant pour mieux encadrer la consommation », 5 avril 2026.

Tribune de Genève, « Quai 9 : Genève relocalise son espace de consommation », 2 avril 2026.

Première Ligne, informations publiques sur Quai 9 et la réduction des risques.

<https://www.eda.admin.ch/fr/convention-relative-aux-droits-de-lenfant>

Rapport de recherche No. 153, Lausanne, mai 2023, ADDICTION SUISSE : La problématique du crack à Genève, N. Egli Anthonioz ; F. Zobel

<https://shs.cairn.info/revue-mouvements-2016-2-page-22?lang=fr>

Documents de phasage de chantier, concernant l'hôtel Montbrillant et son alentour

### 12.2 Articles de presse sur le quartier des Grottes

2003

- [https://www.letemps.ch/suisse/condamner-local-dinjection-geneve-riverains-demandent-mesures-securite?srsItid=AfmBOoorgM5zxPizW9UJ2MloLdWAcf2ygglvTcQ09eD\\_KM4UU E1ntFqG](https://www.letemps.ch/suisse/condamner-local-dinjection-geneve-riverains-demandent-mesures-securite?srsItid=AfmBOoorgM5zxPizW9UJ2MloLdWAcf2ygglvTcQ09eD_KM4UU E1ntFqG)

2023

- <https://www.rts.ch/info/suisse/14379318-la-crise-du-crack-fait-craindre-le-retour-des-scenes-ouvertes-de-la-drogue.html>
- <https://www.lemobleu.ch/fr/Actualites/Geneve/Plan-d-action-contre-le-crack-Il-faut-que-cette-reponse-sanitaire-soit-accompagnee-d-un-volet-securitaire.html>

- <https://www.blick.ch/fr/suisse/jai-commence-lhero-a-13-ans-voici-comment-survivent-les-accros-au-crack-et-autres-toxicos-de-geneve-id19223501.html>
- <https://www.blick.ch/fr/news/cris-et-bagarres-cest-lenfer-jour-et-nuit-le-crack-etrangle-les-commerçants-et-terrorise-les-habitants-du-quartier-genevois-des-grottes-id18968185.html>
- <https://www.20min.ch/fr/story/crack-a-geneve-les-clients-ont-peur-de-venir-et-on-les-comprend-162938489220>
- <https://www.24heures.ch/consommation-de-drogue-a-geneve-les-abords-du-quai-9-amenages-pour-apaiser-le-quartier-305936733904>

## 2024

- <https://www.lemableu.ch/fr/Actualites/Opinions/Les-toxicomanes-sont-ils-des-pestiferes.html>
- <https://ghi.ch/articles/drogues-pourquoi-rien-ne-bouge-geneve>
- <https://www.tdg.ch/securite-en-ville-de-geneve-aux-grottes-les-habitants-inquiets-des-mefaits-de-la-drogue-585940789041>
- <https://www.rts.ch/info/regions/geneve/2024/article/geneve-le-plan-anti-crack-stabilise-la-crise-apres-un-an-28739325.html>
- <https://www.rts.ch/info/regions/geneve/2024/article/deal-de-rue-je-vends-de-la-drogue-pour-survivre-confie-un-dealer-en-quete-de-regularisation-28661478.html>
- <https://www.swissinfo.ch/fre/vivre-vieillir/le-crack-déferle-sur-les-villes-suissees-et-provoque-un-choc/74038962>
- <https://www.tdg.ch/geneve-le-deal-de-crack-exaspere-les-commerçants-des-grottes-586400544366>

## 2025

- <https://lecourrier.ch/2025/01/07/pres-du-quai-9-les-habitants-es-craquent/>
- <https://www.tdg.ch/securite-les-forces-de-lordre-ciblent-les-grottes-a-geneve-750401358817>
- <https://www.tdg.ch/stupefiants-a-geneve-comment-le-quai-9-a-contenu-le-crack-900211842020>
- <https://www.tdg.ch/il-sauve-un-homme-dune-overdose-aux-grottes-324595471894>
- <https://www.rts.ch/info/regions/geneve/2025/article/geneve-le-plan-anti-crack-peine-a-rassurer-les-riverains-un-an-apres-28761259.html>
- <https://www.rts.ch/info/regions/geneve/2025/article/geneve-nouvel-espace-pour-consommateurs-de-crack-au-quai-9-28932412.html>

- <https://www.tdg.ch/drogue-le-fleau-du-crack-gagne-du-terrain-en-suisse-861733861649>
- <https://www.tdg.ch/geneve-de-la-violence-liee-au-crack-jusque-devant-les-hug-482502087235>

2026

- <https://www.tdg.ch/cropettes-les-cinq-participants-a-la-rixe-condamnes-avec-sursis-724533373188>

2026 – depuis la publication de la pétition du Collectif Le Cri des Grottes

- <https://lecourrier.ch/2026/05/21/futur-quai-9-un-moratoire-demande/>
- <https://www.lemanbleu.ch/fr/Actualites/Geneve/Demenagement-de-Quai-9-un-collectif-des-Grottes-reclame-un-moratoire.html>
- <https://www.tdg.ch/quai-9-une-petition-contre-le-demenagement-a-montbrillant-269886972209>
- <https://www.letemps.ch/suisse/geneve/a-geneve-le-demenagement-du-quai-9-agite-les-grottes-un-quartier-qui-trinque>
- <https://www.letemps.ch/opinions/editoriaux/demenagement-du-quai-9-geneve-ne-doit-pas-oublier-ce-qu-il-doit-au-quartier-des-grottes>
- <https://radiovostok.ch/quai-9-un-demenagement-qui-pose-des-questions-plus-larges/>



**LE COURRIER**

**GENÈVE**

### Près du Quai 9, les habitant-es craquent

Des résident-es d'immeubles proches du local d'injection expliquent que la cohabitation avec les consommateur-rices de crack empire depuis quelques mois.

MARDI 7 JANVIER 2025 LOUIS VILADENT

Une extension prévue pour les consommateur-rices de crack devrait ouvrir février et mai. KEVSTONE

**RTS**

**Info**

Info / Suisse

### La crise du crack fait craindre le retour des scènes ouvertes de la drogue

Suisse

Modifié le 12 octobre 2023 à 11:36

12 45

Plusieurs villes suisses mettent en place des dispositifs pour lutter contre une nouvelle émergence des scènes ouvertes de la drogue.

**20 Minutes**

Publié 22. septembre 2023, 06:23

### CRACK À GENÈVE

#### «Les clients ont peur de venir et on les comprend!»

Les commerçants des Grottes subissent depuis des mois les nuisances liées à la présence des consommateurs de drogue et d'alcool. Leur chiffre d'affaires s'en ressent fortement.

par **Marie Prieur**

**blick**

### Voici comment (sur)vivent les accros au crack et autres toxicos de Genève

Le crack fait des ravages à Genève. Alors que le gouvernement compte amputer le budget alloué à la lutte contre ce fléau, Blick a passé une nuit avec les «crackhead» et les travailleurs socio-sanitaires qui les prennent en charge. Reportage sans filtres.

Publié: 08.12.2023 à 16:53 heures  
Dernière mise à jour: 08.12.2023 à 12:15 heures

**GHI**

### Drogues: pourquoi rien ne bouge à Genève?

Rédigé par: Tadeusz Roth

Genève © 10.11.2024

**24heures.ch**

### Les abords du Quai 9 aménagés pour apaiser le quartier

Accès à l'eau, plantations et WC ont été installés en urgence autour du local de consommation, afin de diminuer les nuisances liées à la scène ouverte d'usage de crack.

**Chloé Dethurens**  
Publié: 06.08.2023, 05h10

**Abo Sécurité en Ville de Genève**

### Aux Grottes, les habitants inquiets des méfaits de la drogue

«Café avec un agent» revient pour la troisième année, en soirée cette fois-ci. Les habitants des quartiers de la Ville sont invités à rencontrer les agents municipaux. Ce vendredi, c'était au tour des Grottes.

**Judith Monfrini**  
Publié: 08.03.2024, 22h40

**lémanbleu.tv**

**OPINIONS**

### Les toxicomanes sont-ils des pestiférés?

18.10.2024 15h11

Rédaction

Les toxicomanes sont-ils des pestiférés? Faut-il tous les mettre en prison? Et si oui, comment plutôt éviter chose? C'est ce que propose Sylvain Thévoz, en liberté, face à Murat Julian Alder.

Soutenez-les ne les punissez pas. C'est

**Abo Drogue à Genève**

### Le deal de crack exaspère les commerçants des Grottes

Un an après l'annonce cantonale du plan crack, une boutique en vrac s'apprête à déménager en raison des violences générées par les vendeurs et les consommateurs. Reportage.

**Léa Frischknecht**  
Mis à jour: 10.10.2024, 16h40

**lémanbleu.tv**

**GENÈVE**

### Plan d'action contre le crack: «Il faut que cette réponse sanitaire soit accompagnée d'un volet sécuritaire»

05.10.2023 18h42

Lucie Halnaut / Martin Esposito

Le Conseil d'État dévoilait hier son plan d'action contre le crack, basé sur la politique des quatre piliers. Il a pour but

**RTS**

**Info**

Info / Régions / Genève

### Deal de rue: "Je vends de la drogue pour survivre", confie un dealer en quête de régularisation

Genève

Modifié le 14 octobre 2024 à 10:54

**SWI swissinfo.ch**

Démographie

### Le crack déferle sur les villes suisses et provoque un choc

**Abo Sécurité à Genève**

### La police cible les Grottes et les attroupements près des dépanneurs

Le Canton et la Ville renouvellent leur contrat local de sécurité. L'accent est mis en lien avec la déferlante du crack.

**Théo Allegrezza**  
Publié: 30.01.2025, 18h15

**Abo Quartier des Grottes**

### Il sauve un homme d'une overdose

Dans le secteur, la rue n'est pas toujours tranquille. Récit d'une intervention d'un agent Protectas qui a pratiqué un massage cardiaque.

**Marc Bretton**  
Publié: 04.01.2025, 10h35

## 12.3 Témoignages des habitant·e·x·s

### Résumé

À ce jour, plus d'une trentaine de témoignages concordants ont été réunis. Ils émanent d'habitant·e·x·s, de parents, de commerçant·e·x·s et d'acteur·ice·x·s du quartier. Tous·tes décrivent une dégradation importante du climat de sécurité autour des Grottes, du Quai 9, du parc des Cropettes, du parking Louis-Favre, de la place des Grottes et des abords des écoles. Les faits rapportés sont récurrents : consommation de drogues dures dans l'espace public, *deal* visible, nuisances nocturnes, agressivité, vols, dégradations, scènes de violence, insalubrité, prostitution et sentiment d'insécurité. Plusieurs témoignages concernent directement des enfants et des adolescent·e·x·s, ce qui renforce l'urgence d'une réponse coordonnée.

Les habitant·e·x·s ne contestent pas la nécessité d'une prise en charge sanitaire et sociale des personnes en grande précarité ou dépendantes. En revanche, iels demandent que cette mission ne se fasse pas au détriment exclusif d'un quartier populaire, de ses familles, de ses commerces et de ses enfants. Le sentiment dominant est celui d'un déséquilibre : les riverains supportent seuls les conséquences d'un problème cantonal, voire transfrontalier, sans moyens suffisants pour protéger leur cadre de vie.

Malgré les courriers adressés aux autorités, les échanges avec la police et les nombreux signalements effectués, les habitant·e·x·s constatent que les réponses restent insuffisantes sur le terrain. Iels sont régulièrement invité·e·x·s à poursuivre ces démarches (courriels, plaintes, signalements), sans que cela n'aboutisse à des améliorations visibles et durables de la situation. Un sentiment largement partagé est celui de devoir documenter en continu les mêmes faits, sans retour concret en termes d'action publique ou d'évolution du terrain.

Par ailleurs, une partie des habitant·e·x·s hésitent à témoigner publiquement, par crainte de potentielles répercussions. Dans le même temps, plusieurs familles ont fait le choix de quitter le quartier. Cette évolution doit être prise en considération comme un indicateur sérieux de la dégradation du climat de vie et du sentiment d'insécurité exprimé localement.

### Faits récurrents signalés

- Cris, musique forte, disputes et nuisances de jour comme de nuit.
- Bagarres violentes, parfois avec armes blanches.
- Consommation de stupéfiants dans l'espace public.

- *Deal* visible, parfois sous les fenêtres et à proximité immédiate des habitants.
- Personnes urinant ou déféquant dans la rue ou dans les espaces publics.
- Mendicité insistante et comportements agressifs.
- Vols de bagages autour de la gare, avec circulation ensuite vers le secteur du Lézard.
- Va-et-vient constants dans le parking Louis-Favre.
- Prostitution et scènes d'agressions sexuelles.
- Dégradation générale de la propreté et du cadre de vie.
- Peur de circuler sereinement, notamment dans le parc des Croupettes, la place des Grottes, l'avenue des Grottes et autour du parking Louis-Favre.

## Témoignages concernant les enfants et les familles

Plusieurs témoignages sont particulièrement sensibles, car ils concernent des enfants et des adolescent·e·x·s. Des parents expliquent que leurs enfants ne se sentent plus en sécurité dans le quartier. Certains jeunes auraient été intimidés ou poursuivis. Il est aussi rapporté que des filles mineures ou adolescentes ont été exposées à des personnes sous substance, parfois avec des comportements intrusifs ou inquiétants.

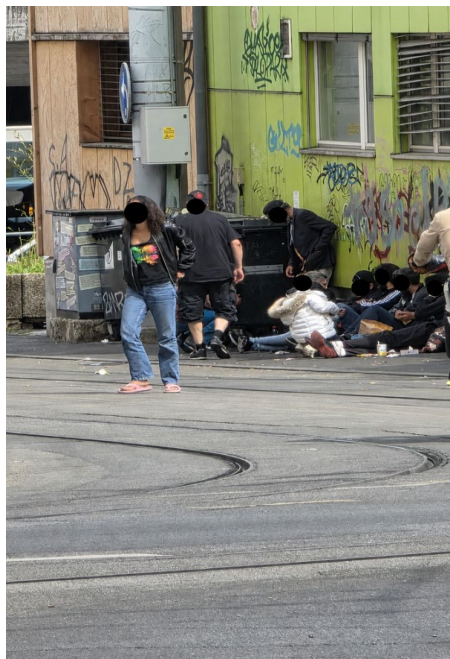
Un témoignage évoque une salle de gymnastique où de jeunes filles âgées de 7 et 12 ans s'entraînent. Des personnes extérieures, sous substance, auraient observé les cours ou pris des photos, ce qui est présenté comme profondément choquant et anxiogène pour les familles.

Un autre témoignage mentionne que des parents demandent à leurs filles de descendre à un arrêt de tram différent pour éviter certaines zones jugées trop exposées. Le fait qu'un lieu de consommation de drogues dures se situe à proximité d'écoles est décrit comme incompréhensible et inadmissible.

## Conclusion

Ces témoignages **ne** visent pas à stigmatiser les personnes en situation de dépendance, mais à rappeler que la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique et la protection des enfants sont aussi des missions fondamentales de l'État. Les Grottes ne peuvent pas devenir une zone de relégation où les habitant·e·x·s seraient contraints d'accepter l'inacceptable. Une réponse globale est nécessaire : sanitaire, sociale, policière, urbanistique et financière.

## 12.4 Photos



Situation quotidienne devant le Quai 9, le long des rails de tram



Deal quotidien devant le Quai 9, quartier des Grottes



Situation rue de Montbrillant



Scène de consommation rue Fendt



Passage des écolier·e·x·s vers 13:30, Rue Montbrillant, en direction du Parc des Crochettes



Passage des écolier·e·x·s, Rue Montbrillant en direction de la gare

## 12.5 Chiffres consommation drogue, à Genève

### Chiffres clés

Sujet	Chiffre exploitable
Crack à Quai 9	17 066 passages pour consommation de crack en 2022, soit 47 passages par jour en moyenne, plus du double de 2021.
Explosion en 2025	73 988 consommations totales à Quai 9 en 2025 contre 37 919 en 2024. Les inhalations passent de 22 538 à 60 050.
Part du crack	42 017 consommations de cocaïne par inhalation en 2025, soit 57 % de toutes les consommations à Quai 9.
File active	544 personnes suivies/utilisatrices sur six mois : 87 femmes et 457 hommes.
Sleep-In Quai 9	12 lits ouverts 7/7. Refus par manque de places : 142 en 2024 et 180 en 2025.
Coût addictions Suisse	Environ 7,86 à 7,9 milliards CHF par an pour l'ensemble des addictions.
Drogues illégales Suisse	Environ 922 millions CHF : 274 millions santé, 467 millions poursuite pénale, 181 millions pertes de productivité.
Première ligne/Quai 9	32 060 496 CHF pour 2025-2028, soit environ 8 millions CHF par an.
Plan crack Genève	Mention politique : « pas loin de 6 millions » sur l'ensemble des politiques publiques concernées.
Relocalisation Quai 9	Environ 3 millions CHF mentionnés dans le PL 13646-A pour la relocalisation de Quai 9.

### Crack et consommation à Genève

Genève a connu un doublement de la consommation de crack entre 2021 et 2022. En 2022, Quai 9 a enregistré 17 066 passages pour consommation de crack, soit 47 passages par jour en moyenne.

En 2025, les chiffres de Quai 9 montrent une très forte hausse : 73 988 consommations au total contre 37 919 en 2024. Les consommations par inhalation passent de 22 538 à 60 050. La cocaïne par inhalation, donc le crack, représente 42 017 consommations, soit 57 % de toutes les consommations à Quai 9.

La file active indiquée pour la salle de consommation est de 544 personnes sur six mois, dont 87 femmes et 457 hommes. En juillet 2025, 305 personnes ont utilisé la salle de consommation de Quai 9.

### **Impacts sociaux, sanitaires et sécuritaires**

L'étude genevoise décrit une situation très dégradée : presque 100 % des consommateur·ice·x·s recensé·e·x·s sont sans emploi, 17 % dorment dans la rue, plus de 12 % déclarent manger seulement tous les 2 à 3 jours.

Les problématiques de santé sont lourdes : trouble du sommeil, problèmes bucco-dentaires, maladies infectieuses, affections cutanées, plaies, malnutrition, déshydratation, troubles psychiatriques et exposition à la violence.

Les rapports politiques évoquent aussi l'augmentation du sentiment d'insécurité dans la population et la difficulté de cohabitation dans l'espace public.

### **Coûts publics et finances**

Au niveau suisse, les addictions coûtent environ 7,86 à 7,9 milliards CHF par an. Les drogues illégales représentent environ 922 millions CHF, répartis entre coûts de santé, poursuite pénale et pertes de productivité.

Le contrat de prestations de Première ligne/Quai 9 prévoit une aide financière totale de 32 060 496 CHF pour 2025-2028, soit environ 8 millions CHF par an.

Le plan crack est politiquement chiffré à « pas loin de 6 millions » sur l'ensemble des politiques publiques concernées. Le PL 13646-A mentionne environ 3 millions CHF pour la relocalisation de Quai 9.

L'association Argos reçoit une indemnité annuelle de fonctionnement de 4 083 818 CHF pour 2025-2029, soit environ 74 % de ses produits escomptés.

### **Ce qu'il y a dans les dispositifs**

Le plan crack 2024-2026 comprend notamment : Sleep-In, hébergement d'urgence, logement d'abord, maraudes, sécurité, activité occupationnelle, alimentation, hydratation, hygiène, collaboration médico-psycho-sociale, renforcement des ressources humaines et matérielles, évaluation du dispositif et accompagnement au changement.

Dès fin 2022, les mesures urgentes comprenaient du matériel de réduction des risques, un accueil pour consommation, 12 lits Sleep-In, une augmentation de l'accueil de jour et des maraudes.

Le Sleep-In de Quai 9 compte 12 lits ouverts 7 jours sur 7. Il accueille en moyenne 38 personnes différentes par mois. Les refus par manque de places étaient de 142 en 2024 et de 180 en 2025.

### Relocalisation Quai 9 à Montbrillant

Le Canton a annoncé officiellement le 2 avril 2026 la relocalisation de Quai 9 au 3-5 rue de Montbrillant d'ici fin 2030.

L'objectif annoncé est de mieux dimensionner la structure, répondre aux besoins sanitaires et sociaux actuels, limiter les consommations dans l'espace public, réduire les nuisances et améliorer la cohabitation dans le quartier.

Le PL 13646-A indique environ 3 millions CHF pour la relocalisation de Quai 9 dans un crédit d'investissement plus large de 110 millions CHF pour acquisitions foncières.

### Sources

Résultats de l'étude populationnelle genevoise sur les consommateurs de crack : <https://www.ge.ch/document/resultats-etude-populationnelle-genevoise-consommateurs-crack>

PL 13727-A – Première ligne/Quai 9, contrat de prestations 2025-2028 : <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL13727A.pdf>

M 2948-A – Plan crack et dispositif cantonal : <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02948A.pdf>

Relocalisation de Quai 9 à Montbrillant – communiqué du Canton : <https://www.ge.ch/document/relocalisation-quai-9-montbrillant>

PL 13646-A – Crédit d'investissement acquisitions foncières, mention relocalisation Quai 9 : <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL13646A.pdf>

PL 13576 – Argos, indemnité 2025-2029 : <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL13576.pdf>

OFSP/MonAM – Coûts économiques des addictions : <https://ind.obsan.admin.ch/fr/indicator/monam/couts-economiques-des-addictions>

OFSP – Cannabis : faits et chiffres : <https://www.bag.admin.ch/fr/consommation-de-cannabis-faits-et-chiffres>

Addiction Suisse – Cocaïne : <https://www.addictionsuisse.ch/faits-et-chiffres/cocaine/>

## 12.6 Texte de la pétition



### À l'attention du Grand Conseil de la République et Canton de Genève

#### Objet : Pour un modèle genevois concerté, innovant et responsable de réduction des risques

L'annonce du déménagement du Quai 9 au 3 rue de Montbrillant suscite de profondes préoccupations au sein du quartier des Grottes. Tout en réaffirmant clairement notre attachement aux politiques de santé publique, de réduction des risques et d'accompagnement des personnes en situation de dépendance, nous ne pouvons accepter une décision unilatérale qui engage, pour les décennies à venir, l'avenir de notre quartier.

Depuis vingt-cinq ans, le Quai 9 fait partie de la vie du quartier. Cette structure a été accueillie, soutenue et défendue par de nombreux·ses habitant·e·s et associations. Elle a contribué à améliorer la situation sanitaire.

Cependant, la situation actuelle est devenue intenable, tant pour les usager·ère·s du Quai 9 que pour les habitant·e·s du quartier. L'aggravation des précarités sociales, l'apparition de nouvelles consommations ainsi que l'intensification des trafics et des tensions dans l'espace public mettent aujourd'hui à mal le modèle existant. Face à cette évolution, nous considérons qu'un renforcement important des politiques sociosanitaires constitue une nécessité. Un simple déplacement ou agrandissement d'un dispositif centralisé ne peut tenir lieu de réponse suffisante.

#### Or, à ce jour :

- Aucune étude d'impact indépendante n'a été rendue publique ;
- Aucune concertation digne de ce nom n'a été organisée ;
- Aucune stratégie territoriale globale n'a été présentée ;
- Aucune garantie concrète n'est donnée concernant l'amélioration de la sécurité, la réduction des nuisances ou la diminution des consommations dans l'espace public.

Une décision transformant aussi profondément la vie d'un quartier (ses espaces publics, ses trajets scolaires, ses équilibres sociaux et son cadre de vie) ne peut être annoncée par simple voie de presse, en faisant fi des standards démocratiques actuels de participation citoyenne.

#### Repenser le modèle genevois

Alors que plusieurs villes européennes et nord-américaines, comme Zurich, Amsterdam ou Vancouver, développent des approches plus décentralisées et territorialisées (unités mobiles, micro-structures réparties, dispositifs de proximité, accompagnement intégré au logement, à la santé mentale et au suivi social), Genève persiste dans une logique de forte concentration spatiale. Cette logique atteint aujourd'hui ses limites.

**Pour les usager·ère·s :** concentrer les dispositifs dans un seul périmètre revient à enfermer les personnes concernées dans des espaces de grande marginalité, fortement exposés aux trafics, aux violences et à la précarité extrême.

**Pour les riverain·e·s :** le quartier des Grottes porte aujourd'hui une charge sociosanitaire disproportionnée à l'échelle du canton, au détriment de la mixité sociale, de la qualité de vie et du sentiment de sécurité des familles et des habitant·e·s.

#### Nos revendications

Nous appelons les autorités municipales et cantonales à :

1. **Un moratoire immédiat** sur toute implantation définitive au 3, rue de Montbrillant tant qu'une concertation complète n'aura pas eu lieu.
2. **Une étude d'impact indépendante** portant notamment sur la sécurité, la santé publique, la qualité de vie, l'impact économique et touristique, les conséquences urbanistiques et les effets sur les écoles, familles et commerces.
3. **Une concertation publique transparente** avec habitant·e·s, commerçant·e·s, usager·ère·s, professionnel·le·s de la santé, associations et acteur·ice·s du quartier.
4. **L'étude de modèles alternatifs**, notamment des dispositifs décentralisés et des solutions innovantes appliquées dans d'autres cantons ou villes européennes.
5. **Un renforcement immédiat** des mesures sociosanitaires existantes.

Nous appelons les autorités cantonales et municipales à privilégier une approche **concertée, innovante et responsable**, respectueuse à la fois des usager·ère·s du Quai 9 et des habitant·e·s des Grottes, qui ne peuvent être exclu·e·s des décisions transformant durablement leur cadre de vie.

#### SOUTENU PAR

APE Cropettes-Beaulieu · APE des Grottes · Les Ami·e·s des Grottes (la Maison Verte) · Forum des Quartiers · Fondation Carrefour-Rue & Coulou

## 12.7 Feuilles de signatures

Nombre de signatures en papier : **1833**

Nombre de signatures en ligne, à titre informatif : 538